

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Société BRL, point(s) de contact : M. Jean-Pierre DUMONT, Directeur, 1105 avenue Pierre Mendès France BP 94001, F - 30001 Nîmes, courriel : Admin.DAP@brl.fr

Code NUTS : FRJ13

Code d'identification national : 55020066100019

Adresse(s) internet :

Adresse principale : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_w64Ymq6mrG

Adresse du profil

d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_w64Ymq6mrG

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à

l'adresse : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_gKxhU_VZUc

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : Société d'Economie Mixte Locale

I.5) Activité principale : Autre : Aménagement, gestion, exploitation réseau hydraulique régional.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Travaux d'extension du réseau hydraulique régional sur le territoire de Montagnac - Lot 2 - Station de surpression de Montagnac

Numéro de référence :

34_22_MF

II.1.2) Code CPV principal : 45232152

II.1.3) Type de marché : Travaux.

II.1.4) Description succincte : Construction de la station de surpression permettant de mettre en pression la branche principale (Poche 1) du réseau nouvellement créé, des conduites d'interconnexion de la station avec le réseau existant en DN 400 mm, réalisation du génie-civil de la station, et fourniture et pose des équipements et aménagements extérieurs

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : Pas de limitation d'attribution de lot

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Station de surpression de Montagnac

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45232152

45317100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRJ13

Lieu principal d'exécution : Communes de Montagnac, Aumes et St Pons de Mauchiens (département de l'Hérault - 34)

II.2.4) Description des prestations : Station de surpression, équipée :

- De 4 groupes de pompage de capacités 3 x 50 l/s et 1 x 20 l/s ;

- Des collecteurs et tuyauteries d'aspiration et de refoulement des pompes ;

- De la robinetterie à l'aspiration et au refoulement des pompes et des collecteurs de la station ;

- De 2 ballons anti-bélier, connectés chacun sur un des collecteurs d'aspiration et de refoulement de la station, de volume unitaire 2000 et 3000 l ;

- Des armoires électriques de puissance et de commande ;

- D'équipements auxiliaires (ventilation, manutention, etc.).

réalisation du génie-civil de la station et ses aménagements extérieurs.

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- Critère technique / Pondération : 40

Prix - Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 500000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 10

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui.

Identification du projet : Projet d'extension du réseau hydraulique régional sur le territoire de Montagnac. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Conseil Départemental (34) : 35,59%, Conseil Régional Occitanie : 35,60%, FEADER (Europe) : 8,81%, Autofinancement BRL : 20,00%

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner, Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME).

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Une liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années en rapport avec l'objet du marché.

Dans le cas où le candidat ne pourrait justifier d'une antériorité de 5 ans, les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte.

Les références présentées dans le cadre de cette liste devront préciser la description des travaux, le montant, l'époque de réalisation et lieux d'exécution. Elles préciseront si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées à bonne fin. Le candidat indiquera de quelle manière les travaux ont été réalisés (en sous-traitance, en cotraitance ou en qualité d'entreprise principale).

En plus de références précitées, à noter que si l'entreprise candidate est titulaire des identifications professionnelles de Travaux Publics suivantes, elle les fournira utilement à l'appui du dossier :

- FNTP 5411 : Équipement des stations de pompage, refoulement, relèvement - Stations de traitement d'eau claire dont le produit pression (bars) par débit (m³/h) est supérieure ou égale 5 000 ;

- FNTP 633 : Postes et installations électriques - Alimentation BT et automatismes.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : En plus des références ci-dessus, les candidats devront fournir :

Certificats d'agrément des soudeurs suivant la norme NF EN ISO 9606-1 (bout à bout de plaques, angle sur plaques, bout à bout de tubes, angle sur tubes) ou titre professionnel équivalent.

Les candidats devront produire dans leur dossier de candidature les certificats AIPR (profil encadrant et opérateur).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public

simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 09/03/2023 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 09 mars 2023 à 14 h 00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert.

La consultation concerne un marché décomposé en deux lots. Le présent avis concerne la procédure du Lot 2 - Station de suppression de Montagnac. Le premier lot a été attribué le 10/11/2022, il concernait la pose de conduites sur un linéaire d'environ 18 km de diamètre compris entre 90 mm et 350 mm.

Une visite sur site est obligatoire mais elle n'est pas organisée : se reporter au Règlement de la Consultation

La date de notification prévisionnelle du lot est estimée à : mai 2023

Les critères relatifs à la sélection de la candidature sont : Garanties et capacités techniques et financières et capacités professionnelles.

Les critères de jugement des offres comportent des sous critères qui sont précisés au règlement de la consultation.

Pour les conditions des variantes se reporter au règlement de la consultation.

Variante limitée à la nature des murs du bâtiment de la station.

Décomptes et acomptes mensuels

Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 12 du CCAG-Travaux. Les acomptes seront versés mensuellement. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Prix global forfaitaire et révisibles

Avance : conformément au CCAG-Travaux option B. Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Dans le cadre de la procédure dématérialisée, le dossier de consultation est à retirer gratuitement dans :

<http://www.achatpublic.com> voir adresse internet (format .doc; .pdf; .xls; .dwg).

L'accès à achatpublic.com peut s'effectuer via le site www.brl.fr. Rubrique appel d'offres / consulter les marchés des concessions et un lien permet d'accéder à la plateforme d'achatpublic.com

Les plis doivent impérativement être transmis par voie électronique : les modalités de cette transmission sont définies au règlement de la consultation.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Selon l'article L211-14 du code de l'organisation judiciaire, Président du Tribunal Judiciaire de Marseille, 6 rue Joseph Autran, F - 13006 Marseille, Tél : +33 0491155050

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe Tribunal Judiciaire, 6 rue Joseph Autran, F - 13006 Marseille, Tél : +33 0491155050
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 13 décembre 2022